



**Syndicat des Eaux  
du Boischaut Nord**

23 av. de la Résistance  
36600 VALENÇAY  
09 72 21 16 45  
accueil@sebn3641.fr

N° SIRET : 200 085 355 00010

N° 10/2023

**ARRÊTE ÉTABLISSANT TABLEAU ANNUEL  
D'AVANCEMENT DE GRADE POUR L'ANNÉE 2023**

**Le Président du Syndicat des Eaux du Boischaut Nord**

VU le Code Général de la Fonction Publique,  
VU les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale;  
VU l'arrêté du 7 Janvier 2021 portant définition des lignes directrices de gestion,  
VU la situation des fonctionnaires territoriaux de la commune ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le tableau annuel d'avancement au grade d' **Agent de maîtrise principal** est établi comme suit pour l'année 2023 :

NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	GRADE D'AVANCEMENT (préciser par examen s'il y a lieu)
MACHADO FRANCOIS	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal

**Article 2<sup>ème</sup>** : Le présent tableau d'avancement sera transmis au **Centre de Gestion de l'Indre** qui en assurera la **publicité** conformément aux dispositions de l'article 80 de la loi n° 84-53 susvisée.

**Article 3<sup>ème</sup>** : Le présent tableau d'avancement sera transmis au comptable de la collectivité.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission et sa publication.

Fait à Valençay  
le 20 Janvier 2023

Publié le 20 Janvier 2023

  
Le Président,  
SYNDICAT DES EAUX  
\* VALENÇAY 36600 \*  
DU BOISCHAUT NORD \*